

ID: 069-216901413-20230313-D06_23-DE





Conseil municipal du 13 mars 2023

Délibération nº 06-23

Objet: Modification de la composition

commissions municipales

Date de convocation : 03/03/2023 Présidence: Renaud PFEFFER - Maire Secrétaire élu : Christian CECILLON

Membres présents : Renaud PFEFFER - Pascale CHAPOT – Loïc BIOT - Dorothée RODRIGUES - Patrick BERRET - Pascale DANIEL - Jean-François FONTROBERT-Virginie PRIVAS-BREAUTE- Gaël DOUARD – Jean-Marc MACHON - Dominique HAZOUARD -Véronique MERLE - Anne-Catherine VALETTE - Julie GUINAND-BOIRON - Sophie PIVOT - Sébastien PONCET - Alain DUTEL - Véronique ZIMMERMANN - Patricia BONNET-GONNET - Anne-Laurence OLTRA - Serge CAFIERO - Christian CECILLON - Raphaelle GUERIAUD - Anne BLANCHET - Fatira RULLIERE - Laure PIQUERAS.

Membres excusés et représentés :

Arnaud BREJOT a donné pouvoir à Gaël DOUARD Dylan MAYOR a donné pouvoir à Véronique Merle Jocelyne TACCHINI a donné pouvoir à Dorothée RODRIGUES

Membres absents:

Nombre de conseillers

En exercice: 29 Présents: 26 Votants: 29

LE CONTEXTE

Pour rappel, la délibération 43/20 du conseil municipal du 23 mai 2020 a créé les commissions permanentes chargées d'étudier, de préparer, et d'instruire les affaires soumises au conseil municipal.

Ces commissions, au nombre de 3 sont les suivantes :

INTITULÉ	NOMBRES DE MEMBRES
Commission Services à la population, vie associative, scolaire, solidarités	10
Commission Finances, ressources et moyens généraux	8
Commission Aménagement du territoire, urbanisme, grands projets, bâtiments, services techniques, développement durable	10

Par la délibération nº 90/22 du conseil municipal du 17 octobre 2022, ces commissions ont fait l'objet de plusieurs modifications :

Changement d'intitulé: Ressources, Services à la population, Aménagement du territoire



ID: 069-216901413-20230313-D06_23-DE

- Modification de certains membres
- Désignation d'un président ou une présidente

II. LA PROPOSITION

Pour donner suite aux nouvelles délégations d'élus pris par arrêté par Monsieur le Maire, il convient de modifier le nombre de membres par commission et le changement de commissions de certains conseillers municipaux.

III. LA DÉCISION

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DE **MODIFIER** le nombre de membres de chaque commission selon la proposition suivante : Ressources : 8 / Services à la population : 9 / Aménagement du Territoire : 11
- DE **DÉSIGNER** les membres de chacune de ces commissions :

COMMISSION RESSOURCES

Pascale DANIEL, Anne Catherine VALETTE, Sébastien PONCET, Sophie PIVOT, Dominique HAZOUARD, Christian CECILLON, Dylan MAYOR, Laure PIQUERAS

COMMISSION SERVICES A LA POPULATION

Pascale CHAPOT, Dorothée RODRIGUES, Véronique MERLE, Julie GUINAND, Virginie PRIVAS BREAUTE, Serge CAFIERO, Jocelyne TACCHINI, Patricia BONNET GONNET, Fatira RULLIERE

COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Loïc BIOT, Arnaud BREJOT, Patrick BERRET, Gaël DOUARD, Jean Marc MACHON, Alain DUTEL, Véronique ZIMMERMANN, Anne Laurence OLTRA, Jean-François FONTROBERT, Raphaëlle GUERIAUD, Anne BLANCHET

Mornant, le 13 mars 2023

Le Maire,

Renaud PFEFFER